

INDEX EGALITE FEMMES HOMMES : PUBLICATION DE LA NOTE OBTENUE PAR LES ENTREPRISES  
COMPTANT AU MOINS 50 SALARIÉS EN FRANCE  
POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

**AMAZONE SA FORBACH**

INDICATEUR N°1 40 PTS	Ecart de rémunération	Non Calculable *
INDICATEUR N°2 35 PTS	Ecart de répartition des augmentations individuelles	35
INDICATEUR N°3 15 PTS	% de salariées augmentées à leur retour de congé maternité	Non Calculable *
INDICATEUR N°4 10 PTS	Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	0
	<b>TOTAL POINTS /100</b>	<b>Non Calculable</b>

*\* Par catégorie socioprofessionnelle et tranche d'âge retenue pour le calcul, les effectifs représentent moins de 40% des effectifs totaux rendant impossible le calcul*